

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

EXTENSION du VESTIAIRE DE FOOT à RANVILLE



ACTE D'ENGAGEMENT

Procédure adaptée (article 27 du Décret 2016-360)

ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT

Je soussigné (Nom prénom) *

A compléter au choix selon la nature de l'opérateur économique

Agissant en mon **nom personnel**
Domicilié à (adresse complète)
.....
numéro de téléphone : numéro de télécopie :
adresse électronique valide :

OU

Agissant pour le **compte de la société** (intitulé complet et forme juridique de la société).....
.....
Au capital de
dont le siège social est situé à :
Domicilié à (adresse complète)
.....
numéro de téléphone : numéro de télécopie :
adresse électronique valide :
Immatriculé(e) à l'INSEE :

Numéro INSEE : numéro SIRET :
Code d'activité économique principale (APE).....
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés
ou répertoire des métiers de :
numéro d'identification :

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,
- après avoir approuvé de mon point de vue et sous mon entière responsabilité la nature et la difficulté des prestations à fournir,
- après avoir fourni les renseignements, déclarations, attestations et documents demandés en application de l'article 48 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pris en application des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

M'ENGAGE, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées au prix ci-dessous.

ACCEPTE sans réserve les clauses du CCAP et du CCTP, du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

* **En cas de signature au moment du dépôt**, la signature électronique de l'acte d'engagement emporte signature des pièces suivantes :

- la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

* **Si l'offre est signée au moment de l'attribution**, je m'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle remise :

- soit sur la plateforme au moment de la remise initiale de l'offre,
- soit sur la plateforme/sur dépôt papier après négociation,
- soit après mise au point en accord avec l'acheteur.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de la consultation.

* En cas de cotraitance, joindre **obligatoirement** par cotraitant l'annexe intitulée "annexe n° à l'acte d'engagement en cas de cotraitance".

ARTICLE 2 - PRIX

2.1 – Forme du prix

Le prix forfaitaire est actualisable conformément au CCAP.

2.2 – Rémunération

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire, et basé sur les conditions économiques du mois de la remise de l'offre, égal à :

	Montant HT	TVA au taux de %	Montant TTC
Tranche Ferme			

(.....)

En cas de groupement le candidat doit joindre en annexe une répartition détaillée des prestations par cotraitant.

2.3 – Sous-traitance

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqués dans chaque annexe constituent le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant maximal, TVA incluse, des prestations que j'envisage de **sous-traiter** est de :

MONTANT TVA incluse : €

(en lettres :)

2.4 – Cession de créance ou nantissement

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que je pourrai présenter au **nantissement** ou céder est de :

MONTANT TVA incluse : €

(en lettres :)

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHE – DELAI D'EXECUTION

Le marché débutera à la date de sa notification pour se terminer à la date de la réception définitive des travaux.

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **cinq (5) mois** à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

Les différentes phases sont indiquées au CCTP.

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

4.1 – Règlement des paiements

Le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de :
- à la banque :
- sous le n° :

(Joindre un numéro de compte bancaire international (IBAN))

Code BIC	Code IBAN		
	Code Pays	Clé de contrôle	N° BBAN

4.2 – Avance

Je ne refuse pas Je refuse (cocher la case correspondante)

de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre en application du CCAP.

Fait en un seul original

à _____ Le
LE CONTRACTANT :
(Nom et qualité du signataire)

VISA : Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

À RANVILLE, le

LE POUVOIR ADJUDICATEUR

ANNEXE N° .. A L'ACTE D'ENGAGEMENT-EN CAS DE COTRAITANCE

Objet du marché : Construction d'un atelier technique à Ranville.

Objet de l'annexe : La présente annexe a pour objet de préciser la désignation d'un cocontractant.

Je soussigné (Nom prénom) *

A compléter au choix selon la nature de l'opérateur économique

Agissant en mon **nom personnel**
 Domicilié à (adresse complète)

 numéro de téléphone : numéro de télécopie :

OU

Agissant pour le **compte de la société** (intitulé complet et forme juridique de la société)

 Au capital de
 dont le siège social est situé à :
 Domicilié à (adresse complète)

 numéro de téléphone : numéro de télécopie :

Immatriculé(e) à l'INSEE :
 Numéro INSEE : numéro SIRET :

Code d'activité économique principale (APE)
 Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés
 ou répertoire des métiers de :
 numéro d'identification :

étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représenté par **M/Mme**.....
 dûment mandaté à cet effet. La nature du groupement constitué est : conjoint/solidaire (rayer la mention non concernée).

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,
- après avoir approuvé de mon point de vue et sous mon entière responsabilité la nature et la difficulté des prestations à fournir,
- après avoir fourni les renseignements, déclarations, attestations et documents demandés en application de l'article 48 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pris en application des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

M'ENGAGE, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées.

ACCEPTÉ sans réserve les clauses du CCAP et du CCTP, du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

* **En cas de signature au moment du dépôt**, la signature électronique de l'acte d'engagement emporte signature des pièces suivantes :

- la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

* **Si l'offre est signée au moment de l'attribution**, je m'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle remise :

- soit sur la plateforme au moment de la remise initiale de l'offre,
- soit sur la plateforme/sur dépôt papier après négociation,
- soit après mise au point en accord avec l'acheteur.

Le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte :

- mentionné à l'article 4 de l'acte d'engagement (*en cas de groupement solidaire avec compte commun*).
- suivant : (*en cas de groupement conjoint ou solidaire avec compte individuel*)

Désignation du cotraitant	Référence bancaires	
Nom de l'entreprise : Raison sociale : Adresse :	Code BIC	
	Code Pays	
	Clé de contrôle	
	N°BBAN	

A, le LE CO-CONTRACTANT (Nom et qualité du signataire)	A RANVILLE., le LE POUVOIR ADJUDICATEUR
---	---

ANNEXE N° ... A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE OU ACTE SPECIAL

1 - MARCHÉ : Construction d'un atelier technique à Ranville

Numéro du marché :

Objet du marché :

Lot n° :

Titulaire :

2 - PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

- Nature des prestations :

- Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

Montant HT : €

TVA au taux de %, soit : €

Montant TTC : €

(.....)

3 - SOUS-TRAITANT :

- Nom, raison ou dénomination sociale :

- Entreprise individuelle ou forme juridique et capital de la Société :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (ou au répertoire des métiers) :

- Adresse :

- Compte à-créditer :

- ouvert au nom de :

- à la banque :

- sous le n° :

(Joindre un numéro de compte bancaire international (IBAN))

Code BIC	Code IBAN		
	Code Pays	Clé de contrôle	N° BBAN

Avance :

Le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance.

Le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement.
- est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

- oui non

4 - CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

- Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes : (cf. CCAP)
- Mois (ou date) d'établissement des prix (*à compléter*) :
- Forme des prix : (*Préciser, le cas échéant, la forme des prix : ferme, actualisable, révisable*) :
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses : (cf. CCAP).

5 – POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur le Maire de la Commune de RANVILLE.

6 - COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

**Trésorerie de Mondeville
17 rue Pasteur
14120 MONDEVILLE**

7 - EXEMPLAIRE UNIQUE DU TITULAIRE :

Renseigner *obligatoirement* l'une des rubriques suivantes lorsque la déclaration de sous-traitance est postérieure à la notification du marché :

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 135 du Décret 2016-360 relatif aux marchés publics, en produisant en annexe de l'acte d'engagement :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

Ou

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 127 du Décret 2016-360 relatif aux marchés publics qui est joint au présent document ;

Ou

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

8 – ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR DU SOUS- TRAITANT:

Le sous-traitant déclare sur l'honneur, en application de l'article 48 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pris en application des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics :

a) *Condamnation définitive :*

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-

6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre État de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'État ;

h) Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

9 - ACCEPTATION ET AGRÉMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT:

A, le LE SOUS-TRAITANT (Nom et qualité du signataire)	A, le LE CANDIDAT ou LE TITULAIRE (Nom et qualité du signataire)
--	---

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement

A, le LE POUVOIR ADJUDICATEUR
